selon le Règlement sur les produits dangereux



Chlorhexidine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 1.13 04/06/2024 5322104-00014 Date de la première parution: 11/25/2019

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit Autres moyens d'identifica-

tion

: Chlorhexidine Formulation: Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournis-

: Merck & Co., Inc

+1-908-740-4000

+1-908-423-6000

seur

Adresse : 126 E. Lincoln Avenue

Rahway, New Jersey U.S.A. 07065

Téléphone Numéro de téléphone en cas

d'urgence

Adresse de courrier élec-

tronique

EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire

Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité systémique sur un

organe cible précis exposition répétée : Catégorie 2 (Foie)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie) à

la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**

P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

Intervention:

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation

d'élimination des déchets agréée.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Chlorhexidine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 1.13 04/06/2024 5322104-00014 Date de la première parution: 11/25/2019

Autres dangers

Le contact de la poussière avec les yeux peut causer une irritation mécanique.

Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.

Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synon yme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Éthanol#	Alcool éthylique	64-17-5	5.56
	Donnée non disponible	55-56-1	5

[#] Substance à déclaration volontaire

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe,

consulter un médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec la

peau

En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du

savon et beaucoup d' eau.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec les

yeux

Si le produit atteint les yeux, bien rincer avec de l'eau.

Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se

développe et persiste.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation

mécanique ou le dessèchement de la peau.

Le contact de la poussière avec les yeux peut causer une

irritation mécanique.

Protection pour les secour-

istes

: Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle

lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).

Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

selon le Règlement sur les produits dangereux



Chlorhexidine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 1.13 04/06/2024 5322104-00014 Date de la première parution: 11/25/2019

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction

Moyens d'extinction in-

adéquats

Inconnu.

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Une exposition aux produits de combustion peut être

dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dan- :

gereux

Oxydes de carbone

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée.

Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de

l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.

Évacuer la zone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Utiliser un équipement de protection personnelle.

Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir

chapitre 8).

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

possible sans danger.

Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par

confinement ou barrières à huile).

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Absorber avec un absorbant inerte.

Éviter la dispersion des poussières dans l'air (i.e., le nettoyage de surfaces poussièreuses avec de l'air comprimé). Les dépôts de poussières ne doivent pas s'accumuler sur les surfaces car ils peuvent former un mélange explosif s'ils viennent à être libérés dans l'atmosphère en concentrations

suffisantes.

Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la

propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement a l'aide

d'un absorbant approprié.

Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent

s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de

selon le Règlement sur les produits dangereux



Chlorhexidine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 04/06/2024 5322104-00014 Date de la première parution: 11/25/2019 1.13

> même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique De l'électricité statique peut s'accumuler et enflammer des

> poussières en suspension et provoquer une explosion. Fournir des précautions adéquates, telles que mise à terre et

continuité de masse électriques, ou des atmosphères inertes. Ventilation locale/totale N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conseils pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

Ne pas avaler.

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.

Minimiser la formation et l'accumulation de poussières. Conserver le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage

sures

Garder dans des contenants proprement étiquetés. Entreposer en prenant en compte les particularités des

législations nationales.

Matières à éviter Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

Gaz

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base	
Éthanol	64-17-5	TWA	1,000 ppm 1,880 mg/m ³	CA AB OEL	
		STEL	1,000 ppm	CA BC OEL	
		VECD	1,000 ppm	CA QC OEL	
		STEL	1,000 ppm	ACGIH	
Chlorhexidine	55-56-1	TWA	40 μg/m3 (OEB 3)	Interne	
	Autres informations: RSEN				
		limite d'essuyage	400 μg/100 cm2	Interne	

selon le Règlement sur les produits dangereux



Chlorhexidine Formulation

Version 1.13 Date de révision: 04/06/2024

Numéro de la FDS: 5322104-00014

Date de dernière parution: 09/30/2023 Date de la première parution: 11/25/2019

Mesures d'ordre technique

: Utiliser des contrôles de génie et des technologies de fabrication appropriés pour contrôler les concentrations dans l'air (par ex., des connexions rapides anti-gouttes).

Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et

l'environnement.

Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex.,

des dispositifs de confinement ouverts). Minimiser l'ouverture et la manipulation.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées,

utiliser une protection respiratoire.

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs

organiques

Protection des mains

Matériau : Gants résistants aux produits chimiques

Remarques

Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux

Penser à doubler les gants.

ou lunettes protectrices.

Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut

porter des lunettes appropriées.

Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec

des poussières, brumes ou aérosols.

Protection de la peau et du

corps

Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire.

D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces

cutanées.

Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.

Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable

pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du

lieu de travail.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant

l'utilisation.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveilles de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de

contrôles administratifs.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Chlorhexidine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 1.13 04/06/2024 5322104-00014 Date de la première parution: 11/25/2019

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : rose clair

Odeur : Donnée non disponible

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : 5.0 - 6.5

Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et in-

tervalle d'ébullition

Donnée non disponible

Point d'éclair : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du

traitement, manipulation ou d'autres moyens.

Inflammabilité (liquides) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inféri-

eure

Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Solubilité

Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Sans objet

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Tompáratura da dáa

Température de décomposi-

tion

Viscosité cinématique

Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

selon le Règlement sur les produits dangereux



Chlorhexidine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 04/06/2024 5322104-00014 Date de la première parution: 11/25/2019 1.13

Propriétés explosives Non explosif

Propriétés comburantes La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un

oxydant.

poids moléculaire Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Taille des particules Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité. Réactivité

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dan-Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du

gereuses

traitement, manipulation ou d'autres moyens. Peut réagir avec les agents oxydants forts.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles.

Éviter la formation de poussière.

Produits incompatibles Oxydants

Produits de décomposition

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

dangereux

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation

Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité aiguë par voie orale Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Éthanol:

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation CL50 (Rat): 124.7 mg/l

> Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: vapeur

Chlorhexidine:

selon le Règlement sur les produits dangereux



Chlorhexidine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 1.13 04/06/2024 5322104-00014 Date de la première parution: 11/25/2019

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Souris): 1,260 mg/kg

DL50 orale (Lapin): 1,100 mg/kg

DL50 orale (Rat): 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë (autres voies

d'administration)

DL50 (Rat): 21 mg/kg

Voie d'application: Intraveineuse

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Éthanol:

Espèce : Lapin

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Éthanol:

Espèce : Lapin

Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Chlorhexidine:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation légère des yeux

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Éthanol:

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)

Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Souris Résultat : négatif

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Chlorhexidine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 1.13 04/06/2024 5322104-00014 Date de la première parution: 11/25/2019

Composants:

Éthanol:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-

mifère, in vitro Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de létalité dominante chez les rongeurs

(cellules germinales) (in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Ingestion

Résultat: équivoque

Chlorhexidine:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type d'essai: Aberration chromosomique

Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: test de létalité dominante

Espèce: Souris Résultat: négatif

Type d'essai: Test cytogénétique

Espèce: Hamster Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Chlorhexidine:

Espèce : Rat

Voie d'application : par voie orale (eau potable)

Durée d'exposition : 2 années Fréquence du traitement : daily

NOAEL : 38 Poids corporel mg / kg

Résultat : négatif

Espèce : Rat

Voie d'application : par voie orale (eau potable)

Durée d'exposition : 2 années Fréquence du traitement : daily

NOAEL : 158 Poids corporel mg / kg

Résultat : négatif

selon le Règlement sur les produits dangereux



Chlorhexidine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 04/06/2024 5322104-00014 Date de la première parution: 11/25/2019 1.13

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Éthanol:

Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux Effets sur la fertilité

> générations Espèce: Souris

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Chlorhexidine:

Effets sur la fertilité Espèce: Rat

Fertilité: NOAEL: 100 Poids corporel mg / kg

Incidences sur le dé-

Espèce: Rat veloppement fœtal

Toxicité pour le développement: NOAEL: 300 Poids corporel

mg/kg

Espèce: Lapin

Toxicité pour le développement: NOAEL: 40 Poids corporel

mg/kg

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

Chlorhexidine:

Organes cibles Foie

Évaluation Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Éthanol:

Espèce Rat

NOAEL 1,280 mg/kg : LOAEL 3,156 mg/kg Voie d'application Ingestion Durée d'exposition 90 jours

Chlorhexidine:

Espèce Rat **NOAEL** 158 mg/kg

selon le Règlement sur les produits dangereux



Chlorhexidine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 04/06/2024 5322104-00014 Date de la première parution: 11/25/2019 1.13

Voie d'application Oral(e) Durée d'exposition 2 a

Espèce Lapin 250 mg/kg LOAEL Voie d'application Dermale Durée d'exposition 13 Sem. Organes cibles Peau, Foie

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Évaluation de l'exposition humaine

Composants:

Chlorhexidine:

Symptômes: Migraine Information générale Inhalation Organes cibles: Poumons

> Symptômes: Apparence asthmatique, bronchospasme, malaise dans la poitrine, infection des voies respiratoires supéri-

eures

Ingestion Organes cibles: Tractus gastro-intestinal

Symptômes: Troubles digestifs, Lésion du tractus gastro-

intestinal

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Éthanol:

Toxicité pour les poissons CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 1,000

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Ceriodaphnia (puce d'eau)): > 1,000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les al-

gues/plantes aquatiques

ErC50 (Chlorella vulgaris (Algue d'eau douce)): 275 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

EC10 (Chlorella vulgaris (Algue d'eau douce)): 11.5 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 9.6 mg/l

Durée d'exposition: 9 jr

Toxicité pour les microorgan- :

CE50 (Pseudomonas putida): 6,500 mg/l

ismes Durée d'exposition: 16 h

Chlorhexidine:

selon le Règlement sur les produits dangereux



Chlorhexidine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 1.13 04/06/2024 5322104-00014 Date de la première parution: 11/25/2019

Toxicité pour les poissons : (Poissons): 2.088 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: ECOSAR (relations de l'activité des structures

écologiques)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.222 mg/l Durée d'exposition: 48 h

Méthode: ECOSAR (relations de l'activité des structures

écologiques)

Toxicité pour les alques/plantes aquatiques

ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)):

1.124 mg/l

Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 96 Heure

Méthode: ECOSAR (relations de l'activité des structures

écologiques)

Persistance et dégradabilité

Composants:

Éthanol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 84 % Durée d'exposition: 20 jr

Chlorhexidine:

Biodégradabilité : Remarques: N'est pas intrinsèquement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Éthanol:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: -0.35

Chlorhexidine:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 4.85

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

Éliminer le produit conformément avec la réglementation

locale en vigueur.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Chlorhexidine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 04/06/2024 5322104-00014 Date de la première parution: 11/25/2019 1.13

Emballages contaminés Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur

élimination ou recyclage.

Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN UN 3082

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, Nom d'expédition

N.O.S.

(Chlorhexidine)

Classe

9 Ш

Groupe d'emballage Étiquettes

9 oui

Dangereux pour l'envi-

ronnement

IATA-DGR

UN/ID No. UN 3082

Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. Nom d'expédition

(Chlorhexidine)

Classe

Ш Groupe d'emballage Miscellaneous

Étiquettes

Instructions de conditionnement (avion cargo)

Instructions de conditionne-

ment (avion de ligne)

964

Dangereux pour l'envi-

oui

9

964

ronnement

Code IMDG

No. UN UN 3082

Nom d'expédition ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

N.O.S.

(Chlorhexidine)

9 Classe Groupe d'emballage Ш 9

Étiquettes **EmS Code** F-A, S-F Polluant marin

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN UN 3082

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE Nom d'expédition

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(Chlorhexidine)

Classe

selon le Règlement sur les produits dangereux



Chlorhexidine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 1.13 04/06/2024 5322104-00014 Date de la première parution: 11/25/2019

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 9 Code ERG : 171

Polluant marin : oui(Chlorhexidine)

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non établi(e)

DSL : non établi(e)

IECSC : non établi(e)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tab-

leau 2: VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

CA QC OEL : Québec, Règlement sur la santé et la sécurité du travail. An-

nexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contam-

inants de l'air

ACGIH / STEL : Limite d'exposition à court terme

CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures

CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme CA QC OEL / VECD : Valeur d'exposition de courte durée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN -Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population

selon le Règlement sur les produits dangereux



Chlorhexidine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 1.13 04/06/2024 5322104-00014 Date de la première parution: 11/25/2019

test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS -Fiche technique de santé-sécurité: TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan: TDG -Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Sources des principales don- :

nées utilisées pour l'établissement de la fiche

signalétique

Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques,

http://echa.europa.eu/

Date de révision : 04/06/2024 Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F